

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich/Berne, le 30 novembre 2014

**Prise de position sur le résultat de la votation du
30 novembre 2014
Rejet de l'initiative sur l'or**

La Banque nationale suisse (BNS) prend connaissance avec satisfaction du résultat de la votation concernant l'initiative sur l'or. Conformément au mandat que lui confèrent la Constitution et la loi, la Banque nationale conduit la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Elle doit assurer la stabilité des prix en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Une acceptation de l'initiative aurait fortement entravé l'accomplissement de ce mandat. La BNS peut donc poursuivre aux mêmes conditions que jusqu'ici sa politique monétaire axée sur la stabilité des prix. Dans les circonstances actuelles, le cours plancher en demeure l'instrument central. La Banque nationale continuera à le faire prévaloir avec toute la détermination requise. A cette fin, elle est prête à acheter des devises en quantité illimitée. Si nécessaire, elle prendra immédiatement des mesures supplémentaires.